

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST JEAN ROURE**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune de ST JEAN ROURE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr CHANTRE Michel, Maire.

**PRESENTS** : MRS CHANTRE Michel, SANIEL Gérard, ROUSSET Daniel, CLARET Ludovic et MMES ROYET Marie, BOS Danièle, NEBOIT Yvette, CHABANAL Giliane, TONDA MOUNIER Astrid.

**ABSENTS** : Mrs Cyrille de BREBISSON, CLARET Nicolas.

**Objet : jardin du Souvenir.**

M. le Maire expose qu'il a eu des demandes de familles ayant répandues les cendres dans le jardin du souvenir, pour apposer une plaque commémorative.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide d'accorder la possibilité de fixer des plaques commémoratives, sur le mur à côté du Jardin du Souvenir à Beauvert, et sur un support à construire pour celui du village, 60 X 10 cm,
- Décide que ces plaques seront toutes de la même dimension à savoir 10 cm x 15 cm (annule la délibération du 29-09-2019),
- Décide de faire graver 2 lauzes avec indication « jardin du Souvenir » par la Sarl Roger COURT.

Ainsi fait les jours mois et ans susdits.

**Michel CHANTRE,  
Maire de St Jean Roure**



**Nombre de conseillers :**

en exercice : 11  
présents : 09  
absents : 02  
votants : 09

